

Rédacteur-Gérant  
**E. HARLY**

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:  
Lyon, 30, Rue Impériale  
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique  
à ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 15 c.  
Départements non limitrophes et gares. 20 c.



Directeur-Administrateur  
**Adolphe PONET.**

ABONNEMENTS :

Un an, 44 francs. — Six mois, 6 francs.  
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque  
sur une maison de banque de Lyon  
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.  
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la  
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

Annonces..... 25 cent. la ligne  
Réclames..... 50 cent.

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fournier,  
rue Confort, 14, à Lyon.

# LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE



Chroniques sur la Commune de 1881



SOUS UN SENTIER COUVERT.....

En entendons-nous de ces propos sentant le pétrole et le saladier de vin chaud ! En ai-je recueilli au passage de ces théories de tricoteuse épileptique !

C'était et c'est encore le grand jubilé national, ainsi que l'a annoncé le citoyen garçon Ferry !

J'avoue que, pour moi, il ne me déplait pas, alors que je suis encore jeune, d'assister à tous les excès et accès convulsionnaires auxquels se livrent en ce moment une bonne partie de mes odoriférants compatriotes.

Je dirai plus : si je n'étais Français et que, pour avoir le droit de tout voir et de tout entendre ce qui se passe aujourd'hui en France, il fallût l'être, eh bien ! je crois que j'y consentirais !... Pas par ambition, mais par curiosité.

Du reste, ces dernières semaines ont été fertiles en enseignements précieux.

Ainsi, il est désormais avéré que l'on ne peut être en même temps député républicain et prêtre de police.

Je m'en étais toujours un peu douté. Il est, en effet, constant que l'on ne peut, toujours en même temps, et protéger la République, et empoigner les malfaiteurs :

C'est comme si l'on voulait boire du lait et supprimer les vaches.

Sans contredit, un des plus amusants fut Baccho : il continue d'être superbe de cocasserie.

La veille, il promet à ses électeurs : Le partage des biens du clergé.

L'exécution des généraux et des magistrats réactionnaires.

La suppression de la Cour des comptes (à laquelle son bilan demeure toujours en souffrance).

Une vraie petite fête de famille, quoi !

Le lendemain, il leur promet.... des charges de cavalerie.

Ils sont, pourtant, si amusants !

On va peut-être croire, non pas que j'invente, mais que j'exagère. Pourtant, j'ai retenu des récentes réunions publiques quelques motions républicaines. Je vais me contenter de les relater ici dans toute leur civique candeur.

Un électeur de Baccho s'est brouillé devant moi avec lui (qui l'a, du reste, appelé *guculari*, toujours devant moi) parce que Baccho ne voulait pas lui garantir le service militaire obligatoire.... pour les cardinaux !!!

Baccho dit Gambetta (en français Courtepatte), tout gredin qu'il soit, ne pouvait cependant garantir ça, que diable !

Moi même, déguisé en républicain sorti de son *diabaire infâme*, mais j'ai eu toutes les peines imaginables pour faire, c'est-à-dire pour ne pas faire, comprendre à un grand chef de Comité combien ses exigences étaient cruelles !

Mon gaillard s'était avisé de *coller* l'engagement suivant parmi les huit cents et quelques clauses d'un mandat impératif :

« L'armée sera dorénavant recrutée exclusivement parmi les séminaristes. »

Mais ce n'est pas tout.

Dans la fameuse affaire de Charonne, « sous un chantier couvert.... » sous lequel pataugeaient et empestaient ferme dix mille nouvelles couches rétives, il y eut des phénomènes de répubicomnie hystérique.

A peine l'évasion de Baccho accomplie, un citoyen collectiviste, grimant sur une poutre, s'écria :

« — Faut que l'peuple ait l'sou pour acheter ses premiers instruments de travail (pinceau et bidon de pétrole). Votons la fonte des cloches d'églises, des canons des Invalides, de la colonne Vendôme et.... de l'Obélisque de Louqsor !!! »

Et ils ont voté à l'unanimité les quatre fontes, avant de rentrer dans leurs *repaires infâmes*.

Sans ma timidité naturelle, je crois bien que je faisais passer l'ex-banquise de Saumur comme cinquième fonte.

A propos du terme, aussi technique que courtois, dont Courtepatte s'est servi pour classer les *habitations* de ses électeurs, l'idée m'est venue d'établir une petite nomenclature.

Le lion (président de la R. des animaux) a un antre.

Les maraichers de la Pointe-à-Pitre ont une case.

Les ménages civils d'ours, une tanière.

Les citoyens Peaux-Rouges, un wigwam.

Le lapin, un terrier.

Les Hurons, une hutte.

L'aigle, une aire.

Il n'y a que ce malheureux électeur républicain qui ait un *repaire infâme*; et, qui plus est, quand on veut, on sait l'y renvoyer !

On ne sait jamais au juste à quelle heure exacte on peut trouver un crapaud sous sa pierre. Mais Courtepatte sait toujours rencontrer, quand il veut, un de ses électeurs dans son *repaire infâme*. Cette nouvelle couche y mange, y dort, y crève, s'y saouille. Elle n'en sort, paraît-il, que pour aller voter.

Mais, j'y pense, il n'aurait pas dû dévoiler ça aussi brutalement. Si pourtant.... un jour.... on avait besoin de les trouver tous.... à la même heure, pour les réunir encore une fois.... et pour longtemps alors.... « sous un chantier couvert !... »

REVENANTS DE L'OPPORTUNISME



Or j'entends d'ici les chants de triomphe de l'opportunisme :

Grâce au coup des élections hâtives, le plus grand nombre des machines à voter que comprenait l'ancienne Chambre vont être rebouclonnées dans la salle du Palais-Bourbon.

La beauté de Louis Guillot rayonnera plus que jamais sur la tribune des dames s'ules et se reprendra à causer dans les coeurs sensibles ses ravages ordinaires.

L'intelligence et l'esprit de Loubet redescendront en forme de langues de feu sur les Commissions qui siègent à la Buvette.

On retrouvera dans la présence de Gent, de Rouvier, de Marion, d'Andrieux, de Richard, de Bonnet-Duverdier et peut-être même de Seignobos l'éternel exemple de la vertu récompensée.

Grâce à Margue et à Ballue, le mot de Cambronne à Waterloo acquerra finalement la consécration parlementaire qui lui est due en temps de République.

Bouchet pourra encore s'asseoir à côté de Labuze et Caduc à côté de La Vieille.

Le Parlement ne manquera ni de Goblet ni de Bouteille, ni de Pellet ni de Tondu.

Et il y aura de beaux jours encore pour les hautes spéculations financières.

On ne peut tarder maintenant de voir Germain président de la Compagnie anonyme pour l'extinction des gastrites et cors aux pieds et Buyat secrétaire général des mines de moutarde blanche pour les humeurs noires et de Naffé d'Arabie pour les déviations de la taille.

D'ailleurs, les électeurs républicains continueront à avoir à Paris un commissionnaire complaisant pour faire leurs petites affaires :

Tel chapelier opportuniste pourra, par le canal d'Antonin Dubost, être tenu jour par jour au courant des prix du poil de castor.

Et telle douairière démocratique enrichie par la vente des biens nationaux n'aura qu'un signe à faire, et Bzarelli lui expédiera, bien emballée, une canule en melchior pour remplacer sa similaire en os, mise en retrait d'emploi pour cause de trop long usage.

Il est vrai que Barloux est mis au rencart et que Gambetta sera obligé de chercher une autre bête de somme pour lui charger sur l'échine la fortune du scrutin de liste.

Il est vrai que Léon Renault, le quadrupède qui avait succédé à Ferrand, à Lecesne et à Lurier dans la mission de chercher des truffes au maître, il est vrai que Léon Renault est réformé.

Mais, en revanche, les Vosges nous envoient trois Ferry pour un : trois faces à claques au lieu d'une !

Tout est donc pour le mieux :

Il est resté peu de marchandise sur le carreau de la halle aux domestiques et jamais la foire aux ânes n'avait eu plus de transactions.

Saluons les revenants de l'Opportunisme !

Saluons une Chambre qui revient à peu près telle qu'elle était lors de son départ, c'est-à-dire pourrie, faisandée, usée de la tête au croupion et qui en a à peine pour six mois dans le ventre.

Mais au moins, une fois pour toutes, préparons-nous pour être à même, l'an prochain, de balayer définitivement toute cette ordure.

ABEL DUCANGE.

Périclèsulet chez Aspasiette



On lit dans la *Vérité* du 19 août courant :

En quittant le local de la rue Saint Blaise, M. Gambetta s'est rendu au numéro 27 de la rue de Suresnes, où siège le fameux Comité ins allé, comme on le sait, dans les somptueux appartements de Mme Arnaud.

Là, on a donné une chambre et un lit à M. Gambetta, et, seuls, les intimes ont pu arriver jusqu'à lui pour lui prodiguer leurs consolations.

Hier matin, M. Gambetta n'a pu se lever. A toutes les personnes qui se présentaient à la porte de l'hôtel, Mme Arnaud ou répondait invariablement : « M. le président ne reçoit pas. »

En sorte que, lorsque le gros Gambetta a ses nerfs, c'est dans le lit de Mme veuve Arnaud qu'il va les rouler.

Et c'est dans un des lits à Mme veuve Arnaud qu'il a reçu, l'autre nuit, des consolations prolongées jusqu'à une heure si avancée qu'il n'a pu se lever le lendemain matin.

L'histoire ne dit pas encore si c'est le jeune Arnaud qui tient le bougeoir pendant que le gros Gambetta roule ses nerfs et reçoit des consolations dans un des lits à Mme veuve Arnaud.

LE THÉÂTRE POLITIQUE



Molière a écrit quelque part une pièce de comédie qui contient la scène suivante :

SGANARELLE.

Je te dis que c'est encore une fois à moi d'être le maître.

MARTINE.

Et je te dis, moi, que je veux que tu vives à ma fantaisie et que je ne suis point mariée avec toi pour souffrir tes fredaines !

SGANARELLE.

Oh ! qu'Aristote a bien raison quand il dit qu'une femme est pire qu'un démon !

MARTINE.

C'est bien à toi, vraiment, à te plaindre ! Devrais-tu être un seul moment sans rendre grâces au Ciel de m'avoir pour ta femme et méritais-tu d'épouser une femme comme moi ?

SGANARELLE.

Baste, tu fus bien heureuse de me trouver.

MARTINE.

Qu'appelles-tu bien heureuse de te trouver?... Un homme qui me réduit à l'hôpital, un débauche, un traître, qui me mange tout ce que j'ai !...

SGANARELLE.

Tu as menti : j'en bois une partie.

MARTINE.

Qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis !...

SGANARELLE.

C'est vivre de ménage.

MARTINE.

Qui m'a ôté jusqu'au lit que j'avais !...

SGANARELLE.

Tu t'en lèveras plus matin.

MARTINE.

Enfin qui ne laisse aucun meuble dans toute la maison !...

SGANARELLE.

On eh déménage plus aisément.

MARTINE.

Et qui du matin jusqu'au soir ne fait que jouer et que boire !

SGANARELLE.

C'est pour ne me point ennuyer.

MARTINE.

Et que veux-tu, pendant ce temps, que je fasse avec une famille ?

SGANARELLE.

Tout ce qu'il te plaira.

MARTINE.

J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras !...

SGANARELLE.

Mets-les à terre.

MARTINE.

Qui me demandent à toute heure du pain !...

SGANARELLE.

Donne-leur le fouet !... Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit saoul dans ma maison.

MARTINE.

Et tu prétends, ivrogne, que les choses aillent toujours de même ?

SGANARELLE.

Ma femme, allons tout doucement, s'il vous plaît !

MARTINE.

Que j'endure éternellement tes insolences et tes débauches ?

SGANARELLE.

Ma petite femme, ma mie, votre peau vous démange, à votre ordinaire.

MARTINE.

Crois-tu que je m'épouvante de tes paroles ?

SGANARELLE.

Doux objet de mes vœux, je vous froterai les oreilles.

MARTINE.

Ivrogne que tu es !

SGANARELLE.

Je vous battraï.

MARTINE.

Sac à vin !

SGANARELLE.

Je vous rosserai.

MARTINE.

Infâme !

SGANARELLE.

Je vous étrillerai.

MARTINE.

Traître ! insolent ! trompeur ! lâche ! coquin ! pendart ! gueux ! bêtue ! fripon ! maraud ! voleur !

SGANARELLE.

Ah ! vous en voulez donc !

Sganarelle prend un bâton et bat sa femme.

MARTINE, ériant. Ah! ah! ah! ah! MONSIEUR ROBERT, intervenant. Holà! holà! holà! Fi! qu'est ceci? Quelle infamie! Peste soit le coquin, de battre ainsi sa femme! MARTINE, les mains sur les côtés, parlant à M. Robert. Et je veux qu'il me batte, moi! MONSIEUR ROBERT. Ah! j'y consens de tout mon cœur. MARTINE. De quoi vous mêlez-vous? MONSIEUR ROBERT. J'ai tort. MARTINE. Est-ce là votre affaire? MONSIEUR ROBERT. Vous avez raison. MARTINE. Voyez un peu cet impertinent qui veut empêcher les maris de battre leurs femmes? MONSIEUR ROBERT. Je me rétracte. MARTINE. Qu'avez-vous à voir là-dessus? MONSIEUR ROBERT. Rien. MARTINE. Est-ce à vous d'y mettre le nez? MONSIEUR ROBERT. Non. MARTINE. Mêlez-vous de vos affaires. MONSIEUR ROBERT. Je ne dis plus mot. MARTINE. Il me plaît d'être battue. MONSIEUR ROBERT. D'accord... (S'adressant à Sganarelle) Compère, je vous demande pardon de tout mon cœur. Faites, rossez, battez comme il faut votre femme.

Telle est la scène qu'écrivit, un jour, Molière. Quand Molière écrivit cette scène, il avait, dit-on, entrevu dans les brumes de l'avenir la République des Gambetta, des Ferry, des Comsans et autres Cazot. Pour lui l'ivrogne Sganarelle, c'était... le gouvernement opportuniste. Et Martine, c'était la France ou, si l'on veut, Jacqueline Bonhomme. Or la prophétie de Molière s'est réalisée : En s'abstenant de voter... quant aux deux tiers de ses électeurs et en votant républicainement... quant à l'autre tiers, la France a prouvé que, comme Martine, il lui plaît d'être battue. Que la presse conservatrice prenne le rôle du « Monsieur Robert » de la comédie de Molière. Qu'elle laisse le Sganarelle opportuniste continuer à battre et à rosser Martine tant qu'il lui plaira. Qu'elle le laisse la pressurer, l'imposer, la torturer, la mobiliser et la mettre sur la paille. Que pendant ce temps la presse conservatrice, comme « Monsieur Robert », se borne à marquer et enregistrer les coups. C'est le meilleur moyen d'avancer l'époque où Martine dira encore à Sganarelle, toujours comme dans la pièce de Molière : — Je veux demeurer là pour t'encourager à la mort, et je ne te quitterai point que je ne t'ai vu pendu! Pendu!... Précisément à cause des élections de dimanche, la Comédie politique estime que l'opportunisme ne tardera point à l'être!

RAOUL.

MULTIPLICATION DES ESCLAVES IVRES



Quelle race féconde et prolifique que celles des « esclaves ivres », souteneurs de filles, « braillards » et « gueulards »! L'autre jour, avec ses airs prophétiques de muezlin perché sur minaret, la République française, l'organe à Bacheo Courte-Patte, braillait sur les toits qu'ils étaient 300 en tout à Belleville. Le scrutin a lieu, et on trouve dans les urnes 8.356 bulletins d'« esclaves ivres », de « souteneurs de filles », de « braillards » et de « gueulards ». C'est donc 8,056 petits, c'est-à-dire chacun 26 petits 66 centièmes de petit, que les 300 ont conçus et mis au monde en huit jours. 8,056 « souteneurs de filles » de naissance. 8,056 « braillards » d'origine. 8,056 « gueulards » par hérédité. 8,056 « esclaves ivres » par prédétermination. En huit jours. Les 300 ne sont plus des citoyens : ce sont autant de mères Gigognes. Toujours est-il que Bacheo Courte-Patte a eu tout juste dans la 1<sup>re</sup> circonscription 49 voix au plus de majorité et dans la 2<sup>e</sup> 49 voix au moins de minorité. Sans les cantonniers, maîtres d'école, gardiens de la paix, fonctionnaires et autres esclaves pas ivres auxquels on avait enorgueilleusement demandé « le bulletin ou la vie », Courte-Patte n'était cela, nulle part. C'est lamentable vraiment! Sur le soir, de ce, Reinach et Arnauld en ont pleuré comme trois riches!

DANIEL.

Comme toi, gros cochon!



Du compte-rendu officiel que Gambetta a fait publier de sa réunion de Charonne, il résulte qu'il a adressé aux électeurs dont il allait solliciter les suffrages la charmante petite litanie que voici : Misérables, Canailles, Ivrognes, Lâches, Braillards, Gueulards, Energumènes, Infâmes! Le tout agrémenté de la menace d'aller chercher, un jour, les fils électeurs « au fond de leurs repaires. » Et la République française, le journal immonde qu'il inspire, faisant, le lendemain, des variations sur le même thème, ajoutait les qualificatifs suivants, toujours à l'adresse des mêmes électeurs : Faussaires, Repris de justice, Coterie ignoble, Incapables, Impuissants, Bâhèmes de la politique, Déclassés, Habitues de cabarets de barrière, Souteneurs de filles, Drôles venus ou ne sait d'où. Voilà, en résumé, ce que Gambetta a dit de ses électeurs, de ceux qui l'ont fait ce qu'il est. Or à cette cascade d'injures et de grossièretés il fut fait séance tenante une riposte péremptoire. Celle-ci : — Comme toi, gros cochon!

Cet épi-gramme, je la trouve vraie, y compris l'apostrophe finale, qui ne me paraît en aucune façon dépasser — au contraire — les limites imposées par le souci de la vérité historique. Comme toi, oui, comme toi! Misérable, canaille, infâme!... Ne sont-ce pas là, en effet, épithètes caractéristiques appropriées à l'individu qui, au 4 septembre 1870, profita de ce que la patrie râlait sous le talon prussien pour la voler et la violer? Braillard, gueulard!... N'est-ce pas à quelques coups de gueule sur la mémoire de Baudin que Gambetta dut sa fortune politique? Lâche!... Qui donc, en 1879, s'est battu en duel à 45 pas dans le brouillard? Qui donc, à la Chapelle, en 1870, s'enfuit à toute vapeur devant l'ombre de trois hulans opérant une reconnaissance? Faussaire!... Qui donc, à Tours et à Bordeaux, falsifiait les dépêches dans le seul but de perpétuer une lucrative dictature et annonçait très-haut des victoires quand il n'y avait que des défaites? Energumène!... Qui donc M. Thiers appelait-il le four furieux? Incapable!... Quel est le gouvernement que le républicain Lanfrey qualifiait « Dictature de l'incapacité »? Impuissant!... A qui donc le républicain Emile de Girardin attribua-t-il si souvent ce qualificatif? Bohème de la politique, Déclassé!... Gambetta, était-il autre chose qu'un bohème et qu'un déclassé lorsque, de 1857 à 1870, le paletot troué aux coudes, le pantalon frangé par le bas et les souliers lamentablement éculés, il politiquait, pour tuer la faim, dans les bouges de la rive gauche? Habitué de cabarets de barrière, Ivrogne!... Mais la statistique a renoncé à compter les bouillons de Paris où le Gambetta du Quartier latin ne se soit point saoulé comme un porc... à crédit!... Souteneur de filles!... Mais il n'y avait pas à Paris sous l'Empire de prostituées de bals publics, de lupanar ou de trottoir qui ne tutoyaient le futur grand homme, ne l'appelaient Léon tout court et ne lui demandaient des consultations, payées en nature, sur tel différend avec la propriétaire, la police des mœurs, l'entremetteuse ou la maqu... ignonne! Coterie ignoble!... Mais cette expression s'adapte comme un gant à la confrérie de fils de forçats, d'ex-condamnés à mort, de réfractaires et de mignons pourraderisés qui forme le fond de rédaction de la République française. Drôles venus ou ne sait d'où!... D'où vient donc Spuller?... D'où vient donc Reinach?... D'où descend Challemeil?... D'où provient la famille Bacheo, dont un membre fut pendu haut et court à Gênes pour vol, incendie et assassinat? Repris de justice!... Ah! repris de justice, il n'y a que cela qu'il ne soit point encore, l'ilustre Léon Bacheo dit Gambetta, dit Courte-Patte!... Car de 1870 à aujourd'hui, grâce à la complicité intéressée d'orléanistes comme le tripoteur Renault, il a pu se trouver toujours plus ou moins du côté du manche. Mais chacun sait qu'il n'y a pas de réclusionnaire sorti des maisons centrales, pas de forçat échappé de ces bagues où florissait jadis de père en fils la dynastie des Chalmel-Rocoux, pas de fagot, pas de cheval de retour qui ait fait plus que lui la montre et le porte-monnaie à ses contemporains. Car sa fortune immense n'est que le produit du vol, du vol au b... jour comme du vol avec escalade et effraction. Et à ce propos... j'y songe... Il est une épithète que Gambetta, dans sa fécondité de p... issarde, n'a point adressée, l'autre jour, à ses ex-électeurs de Charonne. C'est l'épithète de voleur! Ah! l'explication est bien simple : Quelque facile que soit sa conscience, il se rend, malgré lui, tellement justice sur les opérations financières et Tours de Bordeaux et d'ailleurs que l'épithète de voleur lui brûle la bouche. Cette épithète-là, que les que soient sa rage et sa folie furieuse, il n'ose l'adresser à personne, sachant les représailles trop faciles et trop justifiées. Cette épithète-là, il craint et il a toujours craint de la voir provoquer quelque riposte analogue à la riposte si bien méritée, l'autre jour, à Charonne : — Comme toi, gros cochon! Comme toi, oui, comme toi!

RAOUL.

LA CLIQUE LÉGALE



La République est un terrain sur lequel les abus poussent comme champignons sur fumier. Or la Comédie politique, qui s'est efforcée de combattre et de signaler un grand nombre de ces abus, en a — elle le reconnaît et s'en confesse — un peu trop complaisamment laissé dans l'ombre certaine catégorie. Et cette catégorie est celle des abus d'ordre judiciaire ou extra-judiciaire; c'est-à-dire des abus commis par les gens de la basoche et du barreau, par certains officiers ministériels et par tels ou tels magistrats, le plus souvent nouvelle couche ou desreux de plaire aux puissances du jour. Quant pour la plupart des magistrats, avoués, avocats et magistrats républicains, la loi depuis dix ans n'existe plus et la jurisprudence est morte. Le caprice, la haine ou l'intérêt personnel leur tiennent lieu de loi. Ils ne leur importe, d'ailleurs, que les moyens? Il n'en est pas un seul qui n'ait la protection d'un autocrate, préfet, sénateur ou député. Tout cela est le courtois et qui est tout prêt, au besoin, à l'effacer du tableau si on a pu le jeter tel abus de pouvoir ou de pouvoir.

En sorte qu'on voit tous les jours ici et là le bon droit d'un plaideur étranglé sans phrase au coin d'une barre, ou d'une estrade et le mobilier de quelque pauvre diable jete sur la place publique à l'aide d'une décision judiciaire qui ne tient debout qu'appuyée sur des faux en écriture privée ou authentique. De tels et de si nombreux abus, de tels et de si nombreux actes d'arbitraire, la Comédie politique n'a point la prétention de les déraciner et de les abattre d'un seul coup à elle seule. Elle y fera ce qu'elle pourra : voilà tout! Qu'on lui signale dès aujourd'hui les abus commis! Qu'on lui donne en communication ac es et pièces authentiques, avec tous renseignements et explications nécessaires. Et, les faits étudiés et minutieusement vérifiés, la Comédie politique, quand il y aura abus de pouvoir ou déni de justice, n'hésitera pas à clouer l'auteur du méfait au pilori de la publicité, quelque puissant qu'il puisse être par sa situation ou ses attaches. — Donnez-moi donc 50 francs pour faire enterrer un huissier mort sans fortune! demandait, un jour, une bonne âme à Alexandre Dumàs père. — Tenez, répondit l'auteur des Mousquetaires, voilà 100 francs!... Entrez-en deux! La Comédie politique n'est point aussi exclusive qu'Alexandre Dumàs père : elle ne veut point l'enterrement de tous les huissiers et hommes d'affaires. Elle sait qu'il y a officiers ministériels et officiers ministériels et surtout magistrats et magistrats. Le rôle de la Comédie politique, dans la nouvelle campagne qu'elle entreprend, se bornera : 1° A rappeler à chacun son droit et son devoir dans telle ou telle circonstance judiciaire ou extra-judiciaire donnée. 2° A rappeler à l'ordre et à l'observation des textes certaine clique légale qui compte trop depuis dix ans sur l'impunité que la République ménage à ses favoris. A samedi l'ouverture de cette chasse aux abus et dénis de justice.

PATRIOTISME RÉPUBLICAIN



Pour l'honneur du clergé, je ne voudrais pas qu'on crût qu'il a peur. (Paroles de M. Paul Bert, au cours de la discussion du projet de loi déclarant le service militaire obligatoire pour les séminaristes et les prêtres.)

Parmi les députés de la précédente Chambre qui ont voté l'incorporation dans l'armée des prêtres et séminaristes se trouve le citoyen

CROZET-FOURNEYRON (Emile)

Ex-député de la Loire.

C'était au lendemain de la descente en ballon sur la France, qui n'était pouvait mais, de ce flau, de cette fièvre typhoïde, de cette petite verole noire, de cette peste qui portait dans l'histoire le nom de Gambetta. Ledit choleira-morbus reçut à Tours, d'où son infection rayonnait alors sur la France, la lettre que voici :

Citoyen Gambetta,

Plus que jamais nous voulons nous défendre... Il s'agit de mettre sous les armes tout ce qu'il y a de valide et de ne plus faire exception pour personne... Nous demandons que tout réfractaire soit privé du droit de vote... Notre courage ne faiblira pas.

EMILE CROZET.

Or, ledit Emile Crozet, qui n'est autre chose que le Crozet-Fourneyron que l'on sait, n'avait alors que trente-trois ans. Il était célibataire et il se trouvait appelé sous les drapeaux par la loi du 10 août 1870.

Et Emile Crozet, qui voulait se défendre, qui ne voulait plus d'exception pour personne, qui demandait que tout réfractaire fût privé du droit de vote, Emile Crozet, dont le courage ne devait pas faiblir, Emile Crozet se cacha dans les bureaux du préfet commandant Bertholon et resta dans cette cachette jusqu'à la fin de la guerre.

Et, pendant que Crozet se cachait ainsi, son préfet, Bertholon, celui précisément dans les armoires duquel Crozet était blotti, faisait placarder sur les murs du département de la Loire une affiche comprenant les passages suivants :

DERNIER AVIS AUX RÉFRACTAIRES

Malgré mes avertissements réitérés, un grand nombre de gardes nationaux mobilisés ne se sont pas encore rendus sous les drapeaux.

C'est une HONTE et une LACHETÉ qui, si elle était tolérée, déshonorerait le département de la Loire.

Saint-Etienne, le 23 janvier 1871.

Le Préfet de la Loire,

CÉSAR BERTHOLON.

Une HONTE et une LACHETÉ!... Hum!... il faut avouer qu'il n'était pas tendre pour Emile Crozet-Fourneyron, le préfet Bertholon. A moins que, comme le bruit en a couru, ce ne fût précisément l'immobilisé Crozet qui avait rédigé l'affiche signée Bertholon. Emile Crozet a voté, il y a deux mois, l'incorporation dans l'armée des prêtres et séminaristes. Toutefois, il ne la votera plus : le suffrage universel l'a mobilisé, le 21 août courant, dans le régiment des simples mortels de Saint-Etienne.

RAOUL.

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré depuis le 15 ou expire le 30 courant de vouloir bien le renouveler sans retard.

Nous considérons comme renouvelant tout abonné qui n'a pas refusé le journal dans les 15 jours qui suivent l'échéance, et nous faisons recouvrer par la poste.

LA PHOTOGRAPHIE A CONSTANS



L'incident Valette

Dernièrement, la Comédie politique, après avoir reproduit la lettre de M<sup>me</sup> veuve Puig, si accablante pour le sieur Constans, devenu depuis ministre de l'intérieur, demandait : — Qu'attend donc cet homme pour poursuivre M<sup>me</sup> Puig en diffamation et calomnie ? Je puis assurer aujourd'hui que non-seulement M<sup>me</sup> Puig ne sera pas poursuivie, mais qu'on ferait bien plutôt, si l'on croyait pouvoir y réussir, des tentatives auprès d'elle pour acheter désormais son silence. Car c'est là l'habitude de Constans depuis qu'il est ministre, quand il n'a pas d'autre moyen de se tirer d'un mauvais pas.

Écoutez plutôt l'histoire de Valette :

C'était en février et mars 1876. Il y avait à Toulouse des scrutins de ballottage pour les élections générales. Constans était candidat et avait pour concurrent un autre républicain, un vétéran de la démocratie toulousaine, le citoyen Leygue, ancien proscrit de décembre 1851. On placardait des affiches rouges, roses, sang de bœuf sur tous les murs de la ville. Ces affiches étaient lues avec avidité par la population toulousaine, et les réactionnaires buvaient du lait en parcourant les accusations du comité Leygue et les réfutations du comité Constans. On disait : — Ces républicains, pourtant !!! Voyez comme ils s'aiment et, surtout, comme ils se connaissent bien les uns les autres ! On n'avait jamais rien vu de pareil. Voilà que, soudain, entre dans l'arène un certain citoyen Valette. Qu'était-ce donc qu'Edmond Valette. Edmond Valette était un vieux républicain, un proscrit de décembre aussi, qu'en 1870 le premier président Saint-Gresse et le préfet Duportail avaient fait nommer consul à Barcelone (Espagne), précisément dans la ville où Constans avait été commerçant commandité par M. Puig. Or ce citoyen Edmond Valette, si bien et si républicainement patronné, fut précisément celui qui lança les plus graves accusations contre le candidat Constans. Et ces accusations étaient précisément celles qui ont motivé, l'autre jour, la condamnation du Triboulet, celles aussi auxquelles fait allusion M<sup>me</sup> veuve Puig dans sa lettre reproduite au numéro précédent de la Comédie politique. Valette accusa Constans dans les réunions publiques. Valette accusa Constans dans la presse. Valette accusa Constans dans des affiches qui furent placardées sur tous les murs de Toulouse. Aux épouvantables accusations de Valette Constans répondit que Valette mentait et avait menti. Alors Valette publia dans la réforme une lettre dont voici quelques passages :

M. Constans ne fut-il pas obligé de renoncer à la magistrature pour des causes dont le souvenir est resté au Palais ? N'est-ce pas pour le même motif, et non pour cause

politique, que le ministre de l'instruction publique crut ne pas devoir le laisser à Toulouse et l'envoya à Dijon ? M. Constans, après avoir quitté le Parquet, ne passa-t-il pas à cette époque à Barcelone, où il se livra d'abord à un commerce de charbon qui ne fut pas heureux, ensuite à un commerce de pompes dans lequel il entraîna M. Puig, son banquier, à des pertes considérables ? M. Constans prétend qu'il a cherché en vain des calomniateurs et n'a trouvé que des gens qui se dérobaient en se rétractant. Il savait cependant que je ne me cachais pas. Il prononçait tout haut mon nom dans des réunions privées, où il était certain de ne pas trouver de contradicteurs. Il le savait si bien que M. Journet avait été loyalement autorisé par moi à montrer au directeur de la Dépêche, son ami, une lettre écrite de Barcelone dans laquelle sa conduite de négociant était parfaitement déterminée. C'était le 22 ou le 23 février. Depuis ce jour-là j'ai vainement attendu que lui et ses amis me missent en demeure de répondre aux explications qu'ils ont cru devoir éviter jusqu'à ce jour.

Edmond VALETTE, Conseiller municipal.

Chacun s'attendait, dès lors, à voir Constans faire à Valette le procès que la Réforme avait annoncé et qu'il a fait depuis au Triboulet. Mais Valette avait été consul à Barcelone. C'était un adversaire qui en savait long. Un procès parut dangereux, et Constans préféra envoyer à Valette deux témoins, avec mission de demander réparation par les armes. Les témoins de Constans s'abouchèrent avec ceux de Valette. Mais un nouvel incident surgit : les témoins de Valette, avant l'accorder la réparation demandée, exigèrent que les imputations formulées par l'affiche et les lettres de Valette contre Constans fussent soumises à l'appréciation d'un jury d'honneur. C'était une occasion unique offerte à Constans de mettre à néant les « calomnies » dirigées contre lui. Aussi Constans s'empressa-t-il d'en profiter... pour prendre le premier train rapide et filer sur Paris, laissant là témoins et adversaires... Tel fut le seul dénouement de cette première grosse atteinte à l'honneur et à la réputation du futur homme d'Etat.

Mais que sont devenus, depuis ce duel manqué, les deux farouches adversaires ? Depuis lors ?... Depuis lors Constans, comme l'on sait, a été fait ministre de l'intérieur de la République. Quant à Valette, son ennemi mortel, il a été, par le gouvernement dont Constans fait partie et dirige, précisément, que Constans en fait partie, bombardé d'emblée juge de paix à Luchon, sa patrie. C'est là un épilogue qui était absolument inattendu, et en présence de cette nomination, faite probablement sur la recommandation de Constans, on en arrive tout naturellement à se poser ce dilemme : Ou Constans professe et pratique à un haut degré le pardon des injures. Ou il a bien peur de Valette. Pas de milieu ! Eh bien ! vous le dirai je..., moi je crois que Constans a bien peur de Valette !

VIDELICET.

(La suite au prochain numéro.)

EN VENTE  
DANS LES BUREAUX DE LA COMÉDIE POLITIQUE  
à Lyon, 30, rue de la République

LES BÉNÉFICES  
DE LA  
**MAISON GAMBETTA**  
Brochure petit in-8° de 64 pages  
PRIX : 30 CENTIMES  
(Port en sus : 5 cent. par exemplaire)

SON EXCELLENCE  
**CHALLEMEL-LACOUR**  
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE  
Brochure petit in-8° de 48 pages  
PRIX : 25 CENTIMES  
(Port en sus : 5 cent. par exemplaire)

NOUVEAUX PRIX POUR PROPAGANDE  
(Appliqués depuis le 13 février 1881)

Les Bénéfices de la Maison Gambetta.	Son Excellence Challeemel-Lacour.
50 exemplaires... 10 francs	8 francs 50
100 — ... 20 »	17 »
500 — ... 95 »	80 »
1,000 — ... 170 »	140 »
2,000 — ... 300 »	250 »

LE PORT EN SUS  
Au-dessus de 2,000 conditions spéciales

L'administration de la Comédie politique envoie les ballots au destinataire au port dû et en grande vitesse, si on le demande, ou bien se charge de faire parvenir elle-même par la poste aux adresses portées sur les listes qui lui seront envoyées.  
Le prix à payer pour chaque exemplaire expédié par la poste est de 5 centimes, mais une brochure les Bénéfices et une brochure Challeemel-Lacour expédiées sous une même bande ne paient que 5 centimes.

**REVUE FINANCIÈRE**  
Paris, le 20 août 1881.

La fermeté de notre marché se maintient. On est à 86.25 sur le 3 0/0 et à 118.20 sur le 5 0/0. L'Italien s'avance à 91.55, le Turc à 47.55.  
Le Crédit foncier conserve une excellente attitude à 482.50. Dans la reprise des affaires, on verra une plus-value importante justifiée par l'excellente situation de cet établissement.  
Les actions de la Société française financière sont en nouveau progrès à 985.75, cours d'attente qui sera largement dépassé. La Banque Nationale s'échange à 705. La Cie Franco-Algérienne est demandée à 520. Les bons de l'Assurance financière sont recherchés de 800 à 505.  
En Banque, le Petit Journal se traite à 910; les demandes sont suivies, mais elles sont difficilement servies. Le Crédit foncier luxembourgeois reste ferme à 625.  
Le Crédit général français est bien tenu à 745.  
Les actions de la Cie de Navigation Havre-Paris-Lyon sont très-demandées. Les actionnaires actuels du Phénix Espagnol s'empressent de souscrire aux actions nouvelles au prix de 650 alors que ce titre est coté 925.  
L'assemblée constitutive de la Banque transatlantique a eu lieu jeudi 18 Août; le capital de 50 millions a été entièrement souscrit.  
Nombreuses transactions sur le Crédit de France. Le mouvement de hausse que nous prévoyions s'accomplit; on cote 730 fr.  
Bonne tenue des actions de la Société nationale d'exploitation de Mines. On est à 625 sur la Banque de Prêts à l'Industrie avec certitude de hausse. Le Lyon 1880 l'Orléans 1380.

Le Gérant : E. HARLY.

Lyon. — Imp. Perrillon, grande rue de la Guillotière, 28.

**SOCIÉTÉ DE L'UNION GÉNÉRALE**  
Société anonyme au Capital de Cent Millions de Francs  
16, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PAIEMENT IMMÉDIAT

**COUPONS**

RENTES. Français  
ACTIONS et  
OBLIGATIONS. étrangères.

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Dixième Année Journal Financier 52 N° par An  
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

**2 FRANCS PAR AN**

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :  
Le Bulletin Authentique  
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS  
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on se trouve dans aucun autre journal financier.

10 S'ABONNER, moyennant 2 fr. en timbres postes 59, rue Taitbout, Paris  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

**MAISON DE SANTÉ ET DE CONVALESCENCE**  
A Meyzieux (près Lyon)

Sous la direction du Docteur GOURJON, de la Faculté de Paris.

Pour le traitement des maladies des os (ostéites chroniques, caries, suppurations osseuses), déviations de la taille, déformations des membres, etc., et des maladies du système nerveux (affections du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs, paralysies diverses, nervosisme, etc.) soins donnés par les Religieuses.

**HYDROTHÉRAPIE — ÉLECTROTHÉRAPIE — LACTOTHÉRAPIE**

**HERNIES** sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. — En conséquence, plus de bandage. D<sup>r</sup> GALLIARD, quai Charité, 1, Lyon.

15 % minimum REVENU CERTAIN  
**BIEN des AFFAIRES de BOURSE**  
Industrie Nationale  
IMMENSES DÉBOUCHÉS  
Demandez renseignements  
AU  
Comptoir de l'Agriculture et du Commerce  
57, r. des Saints-Pères, Paris

**A VENDRE**  
PAR SUITE DE DÉCÈS  
Une imprimerie avec un journal local et une librairie bien achalandée, située dans un centre industriel de la Somme, sur une ligne de chemin de fer, à 3 heures de Paris.  
S'adresser à l'agence Hayas, 8, place de la Bourse, Paris.

**CHOCOLAT-MENIER**  
AFFICHAGE  
V. Fournier  
14, Rue Confort, 14

A GAGNER tous les 2 Mois  
**360,000 Fr.**  
Dont 2 GROS LOTS de 100,000 fr.  
6 Tirages par An :  
5 Janvier, 5 Mars, 5 Mai, 5 Juillet, 5 Sept., 5 Novembre  
En s'abonnant au journal LE CULTIVATEUR (11<sup>e</sup> année)  
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS  
qui donne GRATUITEMENT à tout Abonné  
UN NUMÉRO D'OBLIGATION  
du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE  
(Kaprut 1879)  
Ce numéro participe à tous les Tirages pendant la durée de l'abonnement.  
Un An, 20 fr.; 6 Mois, 8 fr. 50; 3 Mois, 5 fr.  
Brevet brevet-poste et droit, 50, r. St-Germain, Paris.

**BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE**  
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 100 MILLIONS DE FRANCS  
4, rue de la Paix, à Paris  
Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque  
Cent trois millions de Francs

En représentation de ses prêts réalisés, la Société délivre au prix net de 485 francs des obligations de 500 fr. rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestriellement.  
Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés :  
A Paris, au siège de la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial; — à la Société de Dépôts et de Comptes courants; — Au Crédit Lyonnais; — A la Société Générale; — A la Société Financière de Paris; — A la Banque de Paris et des Pays-Bas; — A la Banque d'Escompte de Paris.  
Dans les départements et à l'étranger : A toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

**AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE**  
Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, ont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres dont la vie et la santé nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que  
**LE SAUVEUR DES ENFANTS**  
Ce précieux remède se trouve chez son inventeur Léon BERTRAND, rue Confort, 12.  
DÉTAIL : Pharm. Mazard et Daloz, rue d'Algerie, 14; pharm. St-Pothin, r. Bugeaud, 12; pharmacie Basset, rue St-Alexandre, 9, à St Just.  
A Grenoble, pharmacies Chatrousse et Marcel; à Saint-Étienne, pharmacie Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.  
PRIX : 2 fr. 50 cent.

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
compilé des meilleures sortes  
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCIEN**

**PLUS DE TÊTES CHAUVES**  
EAU MALLERON, seul inventeur (P<sup>te</sup> des Brevets F<sup>rs</sup> perf), les éprouvés de France, Médailles d'Or (20 on Or) Traitement spécial du cuir chevelu, arrêt immédiat de la chute des cheveux, repousse certaine à tout âge (forfait). **AVIS AUX DAMES** : Conservation et croissance de leur chevelure, même à la suite de couches. **AVIS IMPORTANT** : Une dame applique à son cabinet un procédé chimique inoffensif qui enlève immédiatement et d'un seul coup les cheveux, sans se paier qu'après succès. On peut appliquer soi-même. **NOTICE** : Pas de Succursale à Paris.

**1 FRANC 120,000 Abonnés 52 AN**  
**Le Moniteur**  
**Valeurs à Lots**  
(Parait tous les dimanches, avec une Cassette Financière de Baron Louis)  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères  
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)  
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Les Prix des Coupons. — Des Documents inédits.  
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.  
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements. **UN FRANC PAR AN** et à PARIS 17, rue de Londres